

La Bulle Technique

N.25 – 2025.07

La dernière partie de toute saison est comme la fin d'un marathon...où l'on se met à sprinter pour atteindre son objectif.

C'est l'époque des examens, des stages de fin de formation en club et aussi des sorties loisir pour profiter des beaux jours.

Pour toute l'équipe de la CTD, c'est aussi le plaisir de voir se concrétiser l'accompagnement des stagiaires vers leurs réussites.

Et que tous puissent se dire : « Oui, 2025 fut une belle saison ! »

Rendez-vous en septembre pour de nouvelles aventures, quelques nouveautés...et dans de nouveaux locaux, le CODEP.94 accompagnant le CDOS dans son déménagement vers Champigny !

Initiateur

Un dernier effort pour les stagiaires !

Et un brillant succès pour 13 nouveaux Initiateurs en mai et 6 lors de la session de juin.

Bravo également à leurs tuteurs ☺

Un grand merci aux clubs des Hippocampes de Villeneuve St George et du RSCC de Champigny pour leur accueil 4 étoiles.

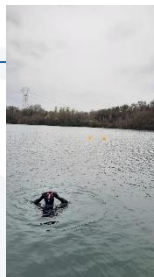


GP-N4

Non, la formation GP-N4 n'est pas un grand moment de solitude !

La promotion 2025 « Flabelline » vous le dira et le 100% de réussite est autant dû à leurs performances individuelles qu'à leur solidarité de groupe.

Bravo à nos 8 nouveaux GP-N4 et bienvenue à eux dans un nouveau monde : celui où l'on plonge pour soi...et pour les autres.



MF1

Quoi de mieux qu'enseigner la plongée...dans l'eau !

Après deux stages à haute densité pédagogique à Niolon, et pour la première fois, la CTD.94 a organisé des sessions à Beaumont-sur-Oise.

Au programme IPD et péda pratique ...sous le soleil !



TIV

La Commission Technique investit pour les clubs du 94 !

Avec 4 nouvelles lampes d'inspection à LED pour les TIV et les formations.

Avec une valise de mesure de la qualité de l'air, suivant la norme EN12021.

Si cette mesure n'est pas obligatoire pour les clubs qui n'ont pas d'activité commerciale et pas de salarié, il n'en reste pas moins qu'un air « pur » à l'intérieur de la bouteille est un élément de sécurité fondamental pour tous les plongeurs.

Des prestations de mesure de la qualité de l'air sont proposées dans les clubs à partir de novembre 2025 (modalités sur le site du CODEP.94/CTD).

Les rendez-vous de la saison 2025-2026

Vous pouvez-vous inscrire dès maintenant sur la plupart des événements de la rentrée sur le site de la Commission Technique 94.

Formation GP-N4

- **Journée de lancement** le samedi 25 octobre 2025 à Beaumont-sur-Oise
- **Sessions d'apport de connaissances**
Inscription et planning disponibles sur le site du CODEP.94/CTD.

Formation Initiateur

- **Stage initial #1** : 11 et 12 octobre 2025
- **Stage initial #2** : 15 et 16 novembre 2025
- **Journée Complémentaire** le 6 décembre 2025
Inscription disponible sur le site du CODEP.94/CTD.

Formation MF1

- **Stage initial** les 29 et 30.11.2025 / 6 et 7.12.2025 / 13 et 14.12.2025
Inscription à venir sur le site de la CTR Ile-de-France

Formation TSI

- **Stage** les 15 et 16 novembre 2025
Inscription disponible sur le site du CODEP.94/CTD.

TIV

- **Formation** : 15 et 16 novembre 2025
Inscription à venir sur le site du CODEP.94/CTD
- **Recyclage et réactivation** : planning à venir

Info technique Nitrox

La FFESSM clarifie un point important sur l'utilisation du matériel air, avec un mélange Nitrox jusqu'à 40% (décision CDN 2025.02)

« Sur la base des textes actuels du ministère du travail sur le droit du travail hyperbare, la logique d'utilisation de scaphandres «air» pour une utilisation au Nitrox, en plongée loisir tant au niveau du remplissage que de l'usage en immersion, peut être mise en œuvre sous réserve qu'à aucun moment ne circule dans les différents éléments du scaphandre un mélange ou un gaz comportant plus de 40 % d'oxygène et que le fût soit bien identifié comme G1 ou équivalent. »

Donc : Soit utilisation de bouteilles aluminium (nativement G1) ou de bouteilles acier marquées G1 ou Groupe 1, et fabrication du mélange soit avec une membrane, soit avec l'utilisation d'un « stick Nitrox ». La vérification permanente de qualité du mélange, inférieur ou égale à 40% d'oxygène est essentiel. La fabrication de mélange Nitrox par transfert d'oxygène avec une lyre est prohibée.

Au-delà de 40%, l'utilisation de matériels dégraissés suivant la procédure « service oxygène » est obligatoire.

